

# CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE SECONDE GÉNÉRATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

## REVUE TRIMESTRIELLE D'OCTOBRE À DECEMBRE 2022





# SOMMAIRE

<b>LA REVUE TRIMESTRIELLE : Un outil de suivi et de communication</b> .....	3
<b>1. Retour sur le Comité Technique du 15 novembre 2022 :</b> .....	4
<b>2. Déploiement du CLS</b> .....	5
<b>a. FICHE ACTION 3 « Favoriser l'accueil des professionnels de santé sur le territoire par la mise en place de solutions d'installation attractives »</b> .....	5
Indemnité communautaire pour étudiants en médecine et en chirurgie dentaire : .....	5
<b>b. FICHE ACTION 4 « Contribution aux travaux et efforts de création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) »</b> .....	6
<b>c. FICHE ACTION 13 « Promotion de l'Urbanisme Favorable à la Santé »</b> .....	7
<b>d. FICHE ACTION 14 « Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale : Projet Alim'Activ »</b> .....	7
Mon Panier Ma Santé .....	7
<b>3. Autres actions en lien avec les objectifs du CLS</b> .....	8
<b>a. Etude de structuration de la filière Santé – étape 2</b> .....	9
<b>b. Rencontre avec Monsieur David BRESSON ; délégué aux actions départementales de l'URPS Médecins Libéraux d'Île-de-France du 29 novembre</b> .....	9
<b>c. Accès aux droits et aux soins</b> .....	10
Renouvellement du partenariat avec l'association ACTION autour du dispositif de mutuelle communautaire « Mon Agglo Ma Santé » .....	10
<b>ANNEXE : Compte-rendu de la réunion du Comité Technique du 15 novembre 2022</b> .....	11

# LA REVUE TRIMESTRIELLE :

## Un outil de suivi et de communication

L'article 7, « EVALUATION DU CONTRAT », des *Champs du Contrat*, du Contrat Local de Santé, indique que :

« -Le **suivi du processus de coordination** sera réalisé à l'aide de revues trimestrielles du CLS. »

Il définit les revues trimestrielles « *en tant qu'une synthèse de l'ensemble des rencontres et avancées sur les différentes actions* », et précise que ces dernières « *seront produites tous les trimestres et partagées avec l'ensemble des acteurs.* »

La coordination du CLS implique également l'organisation de deux comités techniques et d'au moins un comité de pilotage par an.

Le 2<sup>ème</sup> **Comité Technique de l'année 2022** a eu lieu le **15 novembre 2022 à 10h00**, au sein de la Communauté d'Agglomération.



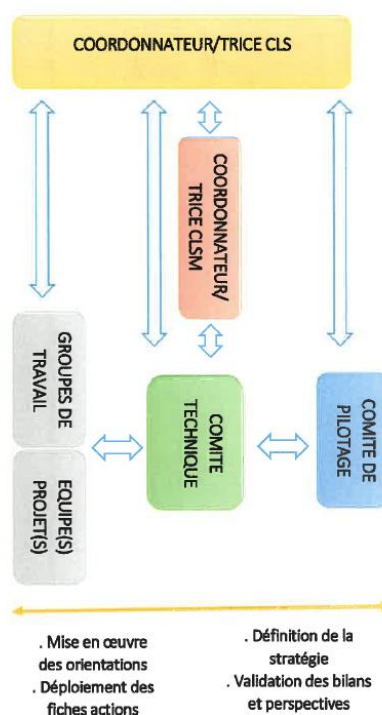
## 1. Retour sur le Comité Technique du 15 novembre 2022 :

**20 participants**, représentant **des signataires, des villes, des associations et des partenaires du CLS** ont été présents à ce 2<sup>ème</sup> CoTech du CLS de l'année 2022, dont le principal objectif était **d'identifier les pistes d'actions prioritaires pour 2023, dernière année du CLS de seconde génération de la CAMVS, avant leur validation par le Comité de Pilotage du CLS qui se tiendra en début 2023.**

Ainsi, sur la base des échanges et interactions qui ont eu lieu pendant cette rencontre 3 sujets prioritaires sont ressortis pour l'année 2023 :

- **La mise en place d'actions de promotion du dépistage organisé des cancers, notamment du cancer du sein, dans le cadre de la fiche action 9**
- **Poursuivre les efforts de communication et d'information sur les résidences et services à destination des personnes âgées, dans le cadre de la fiche action 10**
- **Impulser des échanges et relancer le travail partenarial autour de la santé mentale, dans le cadre de la fiche action 12**

*Pour de plus amples informations, se référer au compte-rendu du CoTech du 15/11/2022 en annexe à la présente revue.*



Source : CLS 2021-2023 de la CAMVS

## 2. Déploiement du CLS

- a. FICHE ACTION 3 « Favoriser l'accueil des professionnels de santé sur le territoire par la mise en place de solutions d'installation attractives »

Indemnité communautaire pour étudiants en médecine et en chirurgie dentaire :

L'appel à candidatures pour l'indemnité communautaire pour étudiants en médecine a donné lieu à **8 candidatures** de la part d'étudiants inscrits de la 2<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année de médecine, à l'UPEC.

***Le Comité de Sélection qui s'est réuni le 20 octobre à 10h00 a retenu 6 candidats***, dans le respect du règlement d'attribution et des conditions d'éligibilité à l'indemnité, et ***une cérémonie de signature des contrats entre le Président de la CAMVS et les étudiants retenus a eu lieu le 26 novembre***, dans les locaux ***de l'antenne de Melun de la faculté de santé de l'UPEC***, située à la tour Gallieni, au 49-51 Av. Thiers.

Pour rappel, les étudiants retenus bénéficieront ***d'une indemnité mensuelle de 600 euros par mois pendant 5 ans maximum***, en contrepartie d'un engagement d'installation sur le territoire pendant une durée équivalente, une fois leurs diplômes obtenus.

**MÉDECIN**



**EN COURS ...**

b. FICHE ACTION 4 « Contribution aux travaux et efforts de création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) »

L'articulation entre le CLS et la CPTS se poursuit, avec notamment un échange qui a eu lieu **le 27 septembre 2022**, autour des **stratégies de sensibilisation et de mobilisation des habitants au dépistage des cancers**, notamment celui du sein.

Ainsi, les membres de la CPTS ont été invités à **participer au Comité Technique du CLS** de novembre, afin de rencontrer les autres partenaires mobilisés sur la thématique (notamment la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Centre Régionale de Coordination du Dépistage des Cancers) et d'échanger autour de la perspective de créer **un groupe de travail dédié** en réponse à cet **objectif commun du CLS et du projet de santé de la CPTS Melun Val de Seine**.

Par ailleurs, le CLS a également été facilitateur de l'organisation de **la 3<sup>ème</sup> réunion publique de la CPTS, le 30 novembre 2022**, par une mobilisation des partenaires et une mise à disposition d'une salle adéquat pour cette réunion.





c. FICHE ACTION 13 « Promotion de l'Urbanisme Favorable à la Santé »

Pour rappel, l'objectif de cette fiche action du CLS est de proposer **une action de sensibilisation à l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)** à l'attention des communes de la

CAMVS, **en partenariat avec la Ville de Melun** ; engagée dans cette démarche depuis 2019.

Les échanges avec la Ville de Melun se sont poursuivis et ont permis **l'identification d'intervenants pour les 2 réunions** de sensibilisation à l'UFS prévues dans le cadre du CLS. Ainsi, des intervenants d'EKOPOLIS (*association loi 1901 qui a pour but d'encourager le développement durable dans les champs de l'aménagement et de la construction, notamment du renouvellement urbain et de la réhabilitation, et de mobiliser les acteurs concernés de la Région Ile-de-France dans cette optique*) ainsi que des promoteurs agissant dans les champs de l'UFS **ont été mobilisés pour proposer ces 2 rencontres, et des échanges sont planifiés en préparation de ces dernières.**

d. FICHE ACTION 14 « Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale : Projet Alim'Activ »

Mon Panier Ma Santé



L'action « Mon Panier Ma Santé » **s'est poursuivie pendant le dernier trimestre de 2022** au profit des habitants.

**Un bilan sera réalisé début 2023** afin d'évaluer l'action, les besoins et les conditions nécessaires pour sa poursuite avant le positionnement sur la continuité de l'action.

Pour rappel, « Mon Panier Ma Santé » est une action qui vise notamment à **favoriser la consommation de légumes par les habitants, en y facilitant l'accès** grâce à une contribution financière de la CAMVS.

Dans ce cadre, un partenariat a été mis en place avec la ferme Utopia, à Vaux-le-Pénil, qui produit des légumes **Bio**, afin de **préparer des paniers à distribuer à des habitants** identifiés par les partenaires sociaux.

L'action s'inscrit dans le cadre du projet « Alim'Activ » ; coordination de la lutte contre la précarité alimentaire, avec un positionnement conjoint la CAMVS et de l'Unité Transversale d'Education Thérapeutique pour le Patient (UTEP) du groupe hospitalier.



### 3. Autres actions en lien avec les objectifs du CLS



## a. Etude de structuration de la filière Santé – étape 2

Dans la continuité de la **prospective contextuelle** qui s'est déroulée **de juillet à septembre 2022**, en tant que **1<sup>ère</sup> étape de l'étude de structuration de la filière Santé** de la CAMVS (fiche action du projet de territoire Ambition 2030), et qui a permis, grâce à une enquête qualitative et quantitative autour de **4 variables (offre de soins, offre de prévention, formation en santé et industrie)** d'identifier **15 opportunités de développement, une consultation visant à identifier un prestataire qui accompagne la réalisation de la 2<sup>ème</sup> étape de l'étude (prospective décisionnelle)** a été lancée **en novembre 2022**. Elle prendra fin **en janvier 2023**. L'objectif de cette 2<sup>ème</sup> étape de l'étude de structuration de la filière Santé est de : conforter et tester la faisabilité des opportunités de développement identifiées lors de la 1<sup>ère</sup> phase de l'étude, et établir les feuilles de route prévisionnelle de déploiement des opportunités de développement retenues par l'Agglomération.

Après la réception et l'étude des offres d'accompagnement en janvier 2023, ces dernières seront étudiées afin de sélectionner le prestataire qui accompagnera la CAMVS dans cette 2<sup>ème</sup> étape de l'étude de structuration de la filière Santé **pendant une durée de 4 mois**.



- b. Rencontre avec Monsieur David BRESSON ; délégué aux actions départementales de l'URPS Médecins Libéraux d'Île-de-France du 29 novembre

Cette rencontre a permis d'identifier l'URPS comme partie prenante à l'étude de structuration de la filière Santé, dans le cadre de leur activité portant sur **le diagnostic de l'offre et du recours aux soins sur les territoires**.



### c. Accès aux droits et aux soins

Renouvellement du partenariat avec l'association ACTION autour du dispositif de mutuelle communautaire « Mon Agglo Ma Santé »

Dans la continuité de **la réunion d'information du 21 septembre dédiée au dispositif « Mon Agglo Ma Santé »**, porté par l'association **ACTIOM**, une convention de partenariat entre cette dernière et la Communauté d'Agglomération a été signée en décembre 2022.

Ainsi, **les communes de la CAMVS souhaitant se saisir de ce dispositif sont invitées à prendre contact avec Monsieur HOURIEZ**; représentant de l'association ACTIOM et référent de l'action sur le territoire, afin de définir les modalités qui permettraient aux administrés de mieux bénéficier de ce dispositif d'accès aux droits.





ANNEXE : Compte-rendu de la  
réunion du Comité Technique du  
15 novembre 2022



## CONTRAT LOCAL DE SANTE DE SECONDE GENERATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

2021-2023

# COMPTE RENDU COMITE TECHNIQUE 2022

15 novembre 2022 à 10h00 à la CAMVS

## SOMMAIRE

<b>I. INTRODUCTION</b> .....	2
<b>II. ORDRE DU JOUR</b> .....	2
<b>III. PARTICIPANTS</b> .....	3
<b>IV. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES</b> .....	4
1. Préambule.....	4
2. 1ère PARTIE Contexte et introduction .....	4
3. 2ème PARTIE Avancements et nouveaux projets .....	4
a. Fiche action 4 « Contribution à la création d’une CPTS – Communauté Professionnelle Territoriale de Santé ».....	5
b. Fiche action 6 « Journée de la Santé » .....	5
c. Fiche action 9 « Promotion des actions de prévention en faveur des femmes et contribution à la lutte contre les violences faites à leur égard ».....	5
d. Fiche action 10 « Promotions des actions de prévention et promotion de la santé des séniors et de leurs aidants » .....	8
e. Fiche action 12 « Redynamisation du Conseil Local de Santé Mentale ».....	8
<b>V. CONCLUSIONS</b> .....	9
<b>ANNEXES :</b> .....	10
<b>Support de présentation de la réunion du Comité Technique du CLS du 15 novembre 2022</b> .....	10

## I. INTRODUCTION

« Le Comité technique est l'instance opérationnelle de mise en œuvre coordonnée du CLS.

Il est animé par le Coordonnateur du CLS avec le soutien de(s) l'équipe(s) projet si elle est (sont) constituée(s). Il s'appuie sur le comité technique et les groupes de travail, créés pour le déploiement du CLS.

Le Comité Technique se réunira au minimum **tous les semestres**.

Il est composé de personnes représentant chaque institution partenaire, d'associations d'usagers ou de patients, de membres du Conseil Citoyen du Contrat de Ville de la CAMVS du Coordonnateur du CLSM, ...

-Il veille à la bonne mise en œuvre des orientations et décisions définies par le Comité de Pilotage ;  
-Il assure la coordination et le pilotage partenarial de la mise en œuvre du CLS et la cohérence interne du CLS entre ses différentes thématiques et avec les autres dispositifs en présence. »

**Contrat Local de Santé de seconde génération de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine 2021-2023 – page 85**

## II. ORDRE DU JOUR

- 1<sup>ère</sup> PARTIE Contexte et introduction

**Le Contrat Local de Santé  
Comités techniques de 2022  
Axes et Fiches Actions du CLS de la CAMVS**

- 2<sup>ème</sup> PARTIE Avancements et nouveaux projets

### III. PARTICIPANTS

Comité technique du 15 novembre 2022 à 10h00

#### LISTE DES PARTICIPANTS

COMMUNES STRUCTURE	Titre	Nom	Prénom	Fonction
<b>REPRESENTANTS DES SIGNATAIRES</b>				
<b>Préfecture 77</b>	Mme	BONDON	Lise	Déléguée du Préfet
	Mme	DUFOUR	Stacy	Stagiaire
	Mme	KONGOLO	Thérèse	Stagiaire
<b>CPAM 77</b>	M	ROUX	Éric	Manager du service Prévention
<b>Département 77 - MDS</b>	Mme	HEBERLE	Céline	Cheffe-adjointe du Service PMI- PE
<b>GHSIF</b>	Mme	SERABIAN	Virginie	Coordinatrice des projets d'éducation thérapeutique (UTEF)
<b>CAMVS</b>	Mme	GOMES	Pascale	Conseillère déléguée au Contrat Local de Santé
	Mme	MEGHIT	Halima	Chargée de projets Politique de la Ville
<b>COMMUNES et CCAS</b>				
<b>MELUN</b>	Mme	SANSON	Aurore	Coordinatrice du pôle santé et cohésion sociale
<b>VAUX-LE-PENIL</b>	Mme	DEVE	Joëlle	Directrice des solidarités et de l'intergénérationnel
<b>ASSOCIATIONS</b>				
<b>Réseau Ville Hôpital Sud 77</b>	M	FAUCHER	Thierry	Directeur
<b>Paroles de femmes – le Relais</b>	Mme	HEMERY	Julie	Directrice des établissements
<b>Coquelicot consultations</b>	Mme	EMSCHWILLER	Françoise	Directrice
<b>PAT Rivage</b>	Mme	VANDREOOST	Jessica	Chargée d'évaluation
<b>CRCDC – Centre Régionale de Dépistage Organisé des cancers</b>	Mme	DOUTRELANT	Solène	Chargée de prévention
<b>Addictions France</b>	M	GASMI	Nejib	Directeur
<b>UNAFAM 77</b>	M	PEIGNE	Hubert	Bénévole et ancien délégué départemental de l'UNAFAM
<b>CPTS – Communauté Professionnelle Territoriale de Santé</b>				
<b>Centre de santé Saint-Fargeau- Ponthierry</b>	Dr	CECCALDI	Christine	Médecin coordonnateur – VP CPTS
	Mme	LELEU	Isabelle	Directrice de la santé
	Mme	AL BOUNNI	Sarah	Interne au centre de santé



## IV. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

### 1. Préambule

Madame Gomes a ouvert le comité technique en rappelant ses objectifs et a invité les participants à se présenter et à présenter leurs structures.

Ce comité technique a la particularité d'avoir réuni les représentants d'un nombre important d'institutions et d'associations, dans l'objectif d'identifier les orientations prioritaires du CLS à déployer sur l'année 2023. Les propositions ressortant de ce comité technique seront **soumises à la validation du comité de pilotage du CLS qui se réunira en Janvier 2023**, avant la mise en place des **groupes de travail** qui veilleront à leur déploiement.

### 2. 1ère PARTIE Contexte et introduction

**Dans une logique de cohérence et de complémentarité** des différentes instances de gouvernance du CLS, ce 2<sup>ème</sup> comité technique de l'année 2022 a été l'occasion de présenter les conclusions et retombées du 1<sup>er</sup> CoTech, qui s'est réuni le 24 juin 2022. Ce dernier a notamment permis de :

- *Aborder le rôle de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) dans la sensibilisation et l'amélioration du taux de participation aux campagnes de dépistage organisé ;*
- *Echanger autour de l'opportunité de former des habitants relais/ambassadeurs, en partenariat avec la CPAM 77, dans le cadre des campagnes de dépistage organisé*
- *Proposer et valider l'idée d'organisation d'une réunion d'information sur les services et actions de la Maison Départementale des Solidarités (MDS) à l'attention des communes et des partenaires du CLS*
- *Favoriser la participation de l'UNAFAM aux rencontres de la santé qui ont eu lieu au parc de l'Abbaye à Dammarie-les-Lys le 6 juillet*
- *Proposer la participation de la MDS aux ateliers sociolinguistiques SOLIPAM/CS le Mée-sur-Seine*

### 3. 2ème PARTIE Avancements et nouveaux projets

La 2<sup>ème</sup> partie de cette rencontre était dédiée à **recueillir les témoignages et retours du terrain ainsi que les opportunités de projets**, en lien avec les objectifs et les fiches actions du CLS, après une présentation rapide des avancements de chacune de ces fiches actions.

Aussi, les participants ont échangé de l'information avec les différents partenaires territoriaux présents à cette instance, **répondant ainsi à l'un des objectifs du CLS qu'est l'interconnaissance interacteur.**

- a. Fiche action 4 « Contribution à la création d'une CPTS – Communauté Professionnelle Territoriale de Santé »

L'objectif de cette fiche action, qui consiste à faciliter la création d'une CPTS par une aide logistique et un lien partenarial qui vise une mise en cohérence des objectifs du CLS avec ceux du projet de santé de la CPTS.

Dans ce cadre, le CLS a déjà permis de : **faciliter l'organisation de 3 réunions publiques de la CPTS, grâce à une sollicitation des partenaires pour une mise à disposition de salle adaptée ; organiser une réunion de concertation entre les professionnels de santé porteurs de la CPTS et les élus communautaires de la CAMVS ; amorcer des échanges sur une action commune dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.**

Le Dr CECCALDI a rappelé aux participants au CoTech les objectifs de la CPTS (**amélioration de l'accès aux soins de la population par une meilleure concertation entre les professionnels de santé ; proposition de rendez-vous et de permanences de soins non programmés ; augmentation du nombre de patients avec un médecin traitant ; proposition et coordination d'actions de prévention, ...**) et a partagé avec eux des éléments concernant le stade d'avancement de la CPTS Melun Val de Seine :

- L'association CPTS Melun Val de Seine s'est constituée en 2022
- Le projet de santé est en cours de finalisation
- Un coordonnateur est en cours de recrutement
- Une nouvelle réunion publique, qui vise à mobiliser davantage de professionnels de santé (médicaux et paramédicaux) est prévue le 30 novembre prochain

- b. Fiche action 6 « Journée de la Santé »

Suite au succès des deux précédentes éditions des « Rencontres de la Santé », réalisées dans le cadre du CLS 2021-2023 de la CAMVS, et dédiées à **la lutte contre les addictions et la santé mentale des jeunes**, Mme MEGHIT a partagé avec les participants la perspective de perpétuer cet événement qui aura lieu, en 2023, sur la même thématique, **à l'Espace Saint-Jean à Melun.**

Un groupe de travail, en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse de Melun, a été mis en place pour organiser cet événement qui se déroulera **fin mai/début juin 2023.**

- c. Fiche action 9 « Promotion des actions de prévention en faveur des femmes et contribution à la lutte contre les violences faites à leur égard »

- **Lutte contre les violences faites aux femmes et accompagnement des victimes**

Mme HEMERY a rappelé aux participants les actions mises en place par l'association Paroles de Femmes – le Relais pour accompagner les femmes victimes de violences et pour sensibiliser à l'égalité femme-homme et lutter contre les violences conjugales.

Elle également rappelé aux partenaires que **le catalogue de formation** de l'association était disponible, et que les acteurs intéressés peuvent d'ores-et-déjà s'inscrire aux sessions de formation correspondant à leurs besoins et ceux de leurs agents.

Mme HEMERY a par ailleurs relevé **un manque de partenaires concernant la prise en charge somatique** des femmes que l'association accompagne, ainsi qu'un **manque de prise en charge d'un point de vue santé mentale**. Ces deux lacunes dans le tissu partenarial de l'association sont dues au manque de professionnels sur le territoire et à des difficultés d'orientation des femmes vers des partenaires extérieurs.

Une des mesures palliatives en cours de déploiement est **le renforcement, par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie 77, du financement du temps de(s) psychologue(s)** au sein de l'organisation.

A ce stade de l'intervention de Mme HEMERY, Madame GOMES s'est interrogée sur **l'accompagnement que peut offrir l'association aux enfants des femmes victimes de violences**. Mme HEMERY a spécifié les types d'accompagnement et les ressources dont dispose l'association en faveur des enfants des victimes de violences conjugales, à savoir notamment des éducateurs spécialisés qui proposent différentes actions, comme à titre d'exemple, des ateliers mère – enfant.

Mme HEMERY a relevé un point de vigilance concernant l'accompagnement des enfants, qui se heurte souvent au **refus du père pour tout accompagnement sur une longue durée**.

Mme EMSCHWILLER est également intervenue pour rappeler aux participants les actions de l'association Coquelicot Consultations qui propose, grâce à son **Point Accueil et Ecoute Jeune (PAEJ)**, des **consultations psychologiques pour les jeunes âgées de 11 à 25 ans**. Elle a spécifié **qu'aucun accord parental n'était requis** pour bénéficier de cet accompagnement, et que les difficultés liées aux **trajets et transports représentent les principaux freins** pour les jeunes pour bénéficier d'un accompagnement de longue durée.

M GASMI de l'association Addictions France est intervenu sur **l'accompagnement que propose sa structure pour les auteurs de violences conjugales**, et a pointé **un manque de ressources et de formations des professionnels qui prennent en charge les auteurs de violences**, ses équipes étant en effectif réduit et les profils des auteurs étant parfois complexes et nécessitant des personnels avec des formations spécifiques pour faciliter et optimiser la prise en charge de ces auteurs.

Le SPIP, avec les groupes de paroles qu'il propose pour les auteurs, le CPCA (Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales) qui est une mesure découlant du Grenelle contre les violences faites aux femmes et la FNACAV (Fédération Nationale des Associations et Centres en direction des Auteurs de Violences conjugales et familiales) qui recensent les structures d'intervention auprès des auteurs de violences ont été présentées comme des solutions potentielles en lien avec l'intervention de M GASMI.

Concernant **la Maison Départementale des Solidarités et son projet de guide de ressources dédiées à l'accompagnement des femmes victimes de violences, à destination des professionnels**, Mme HEBERLE a évoqué un avancement dans le projet qui est en cours de relecture et de finalisation au sein de la MDS.

Enfin, Mme LELEU a partagé avec les participants au CoTech une information qui concerne **la mise à disposition, par la Ville de Saint-Fargeau-Ponthierry, de deux appartements destinés à accueillir des femmes victimes de violences**, ainsi que la **formation de tous les agents municipaux amenés à accueillir le public** au sein de l'association Paroles de Femmes – le Relais.

➤ Sensibilisation au dépistage du cancer du sein

Le Dr CECCALDI a partagé avec les **participants le projet de la CPTS Melun Val de Seine de contribuer à la sensibilisation aux campagnes de dépistage organisé des cancers**, notamment le cancer du sein. En effet, l'idée d'un bus de mammographie qui se déplace au plus près de la population et qui propose des actions de sensibilisation, des consultations et des mammographies semble très pertinente, selon elle, pour augmenter le taux de participation des habitantes à ces campagnes. Seulement, la création d'un tel dispositif qui demande beaucoup de moyens techniques, humains, et financiers par la CPTS, seule, paraît compliqué. C'est ainsi que le Dr CECCALDI estime que **la mise en commun de moyens par différents partenaires**, et notamment l'Agglomération, pourrait permettre à un tel projet de voir le jour et aux habitantes du territoire d'en bénéficier.

Ce constat est partagé par Mme SERABIAN, qui estime en effet qu'un travail en commun est nécessaire pour atteindre cet objectif. Elle a également mis en avant la nécessité de mettre en place **une communication coordonnée/centralisée** autour des actions de sensibilisation menées par les différents acteurs lors des campagnes de dépistage organisé, même si l'expérience a démontré que **cette centralisation de l'information ne garantit pas qu'elle soit accessible aux publics les plus fragiles**.

M ROUX a rappelé l'action de la CPAM 77 pour favoriser la participation des habitantes à la campagne de dépistage organisé du cancer du sein, et a insisté sur **la nécessité de prendre un rendez-vous pour les habitantes immédiatement après l'action de sensibilisation**, à défaut de réaliser immédiatement l'acte de dépistage, comme l'expérience a démontré que les actions de sensibilisation qui ne sont pas suivies directement par une prise de rendez-vous n'avaient pas d'impact sur le taux de réalisation d'actes de dépistage.

Mme DOUTRELANT est intervenue au sujet du dépistage organisé des cancers en spécifiant **que le 1<sup>er</sup> obstacle à la participation des habitants est la peur de la maladie. L'autre obstacle majeur est culturel, ou relatif à des considérations liées aux cultes**. Par ailleurs, Mme DOUTRELANT a indiqué que **la proximité d'un centre de radiologie n'a pas d'impact sur le taux de participation**.

Elle a indiqué que la recommandation européenne pour le dépistage du cancer du sein concerne toutes les femmes à partir de 40 ans, et qu'en France, la Haute Autorité de Santé recommande un suivi gynécologique des femmes, avec le dépistage régulier du cancer du col de l'utérus, à partir de 25 ans.

Au sujet du bus de mammographie, Mme DOUTRELANT a indiqué qu'un partenariat entre General Electric et le CRCDC est mis en place, et que ce dernier permettra **une mise à disposition gratuite du bus de mammographie au profit des collectivités partenaires**. Même si ce dispositif permet de promouvoir la campagne de dépistage organisé, il ne permet malheureusement pas de réaliser un grand nombre d'actes de dépistage sur une même journée (environ 20 mammographies), d'où la **nécessité de compléter ce dispositif avec d'autres actions** visant la sensibilisation et l'augmentation du taux de participation aux campagnes de dépistage organisé.

Concernant le suivi gynécologique des femmes et la participation au dépistage du cancer du col de l'utérus, Mme SERABIAN a rappelé la nécessité de faire connaître aux habitantes que **le suivi gynécologique peut s'effectuer par des sages-femmes**, afin de ne pas les décourager à avoir un suivi régulier en raison du manque de gynécologues sur le territoire. Mme DOUTRELANT a indiqué que le taux moyen de participation au dépistage du cancer du col de l'utérus est de 50%, et que malheureusement le dépistage du col de l'utérus est moins pratiqué chez les femmes devenues mamans. **La lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles** a également été évoqué comme axe de travail par les participants, en raison du recul de actions de sensibilisation et de prévention sur le sujet.

d. Fiche action 10 « Promotions des actions de prévention et promotion de la santé des seniors et de leurs aidants »

Les échanges ont notamment été dédiés **à l'offre de résidences service et parfois les difficultés que ces dernières peuvent engendrer chez les personnes âgées** qu'elles hébergent. En addition au coût élevé de ces dernières, Mme VANDREOOST a fait part de quelques retours d'expériences concernant des seniors qui ont cessé de bénéficier d'aides et services mis à leurs dispositions, par le Département notamment, dans le cadre d'un projet de logement dans une résidence service.

Mme SERABIAN a quant à elle rappelé tout l'intérêt de promouvoir les projets de **résidences et d'actions intergénérationnels**, par les bénéfices qu'ils apportent tant aux seniors qu'aux jeunes/familles qui y participent (lien entre les enfants et les seniors, ...).

Ces échanges autour des résidences pour personnes **âgées s'inscrivent dans les objectifs de la fiche action 10 du CLS : un état des lieux de l'offre des résidences pour personnes âgées sur le territoire communautaire a été réalisé en 2022 (recensement des résidences et services + questionnaire qualitatif adressé aux directions d'établissements – taux de réponse 60%) en partenariat avec le PAT Rivaque et le service Habitat de la CAMVS.**

e. Fiche action 12 « Redynamisation du Conseil Local de Santé Mentale »

Pour rappel, un Conseil Local de Santé Mentale existe au niveau de la CAMVS depuis 2017. Il est porté par le Pôle Psychiatrie du Groupe Hospitalier, avec un copilotage de l'ARS et de la CAMVS.

En ***l'absence de coordonnateur du CLSM depuis 2018***, ce dernier n'est pas moteur d'actions autour de la prise en charge et la promotion de la santé mentale sur le territoire, chose que les partenaires déplorent fortement.

M PEIGNE a informé les participants ***qu'une coordinatrice du PTSM*** (Projet Territorial de Santé Mentale de l'ARS – Délégation Départementale 77) a été recruté, ce qui pourrait représenter une opportunité pour relancer les actions et projets prévus dans le cadre du PTSM au moment de son montage et validation en 2020, et donner un nouvel élan à la prise en charge et la promotion des actions de prévention en santé mentale.

Ainsi, ***M PEIGNE a suggéré que la CAMVS organise une séance spécifique dédiée à la santé mentale***, que les différents partenaires impliqués y soient conviés, afin de tenter de réimpulser, à l'échelle de l'Agglomération, les échanges, le partenariat et les actions en santé mentale. ***Cette idée a reçu un très bel accueil par les participants et par Mme GOMES, qui est tout à fait en accord avec cette proposition.***

## V. CONCLUSIONS

Sur la base des échanges et interactions ayant eu lieu pendant ce comité technique du CLS, 3 sujets prioritaires sont ressortis pour l'année 2023 :

- ***La mise en place d'actions de promotion du dépistage organisé des cancers, notamment du cancer du sein, dans le cadre de la fiche action 9***
- ***Poursuivre les efforts de communication et d'information sur les résidences et services à destination des personnes âgées, dans le cadre de la fiche action 10***
- ***Impulser des échanges et relancer le travail partenarial autour de la santé mentale, dans le cadre de la fiche action 12***

***Sous réserve de validation du Comité de Pilotage qui se réunira en janvier 2023, 3 groupes de travail seront mis en place afin de répondre à ces 3 objectifs.***

## ANNEXES :

Support de présentation de la réunion du Comité Technique du CLS du  
15 novembre 2022



# Contrat Local de Santé 2021-2023

COMITE TECHNIQUE 2 – 2022

15 novembre 2022

  
PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE  
*Président  
Agences  
Santé*

SEINE & MARNE 77  
LE DÉPARTEMENT

ars  
Agence Régionale de Santé  
Île-de-France

  
L'Assurance  
Maladie  
SEINE-ET-MARNE

  
Groupe  
hospitalier  
Sud Île-de-France

  
MELUN  
VAL DE SEINE

## Ordre du jour :

### *1<sup>ère</sup> PARTIE Contexte et introduction*

Le Contrat Local de Santé  
Comités techniques de 2022  
Axes et Fiches Actions du CLS de la CAMVS

### *2<sup>ème</sup> PARTIE Avancements et nouveaux projets*

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine  
Le 15 novembre 2022





## 1<sup>ère</sup> PARTIE Contexte et introduction

# Comités techniques de 2022

### COMITE TECHNIQUE DU 24 JUIN 2022

#### 1. CONTENU

- Partage des *conclusions du comité de pilotage 2021* par action
- Présentation de *l'avancement des actions* depuis le comité de pilotage de décembre 2021
- **Présentation du nouveau dispositif** d'accès aux soins l'équipe mobile santé précarité du Réseau Ville Hôpital, présentation des nouvelles actions de la CPAM 77 dans la campagne de sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein, ...

#### 2. CONCLUSIONS/RETOMBEES

- *Rôle de la CPTS dans la sensibilisation et l'amélioration du taux de participation aux campagnes de dépistages organisé*
- L'opportunité de former *des habitants relais/ambassadeurs, en partenariat avec la CPAM 77*, dans le cadre des campagnes de dépistage organisé
- *Réunion d'information de la MDS* à l'attention des communes et des partenaires du CLS
- *Participation de l'UNFAM aux rencontres*
- *Participation de la MDS aux ateliers sociolinguistiques SOLIPAM/CS le Mée-sur-Seine*

### COMITE TECHNIQUE DU 15 NOVEMBRE 2022 - OBJECTIFS

DÉGAGER LES « GRANDS » PROJETS À DÉPLOYER EN 2023  
ECHANGER DE L'INFORMATION ET RENFORCER LE PARTENARIAT

#### PROCHAINES ETAPES

- Validation lors du Comité de Pilotage de janvier 2022
- Mise en place des groupes de travail pour déployer les actions

# 1<sup>ère</sup> PARTIE Contexte et introduction

## Axes et Fiches Actions du CLS de la CAMVS

### Axes :

Renforcer l'offre de soins de 1<sup>er</sup> recours

Promouvoir la santé environnementale

Renforcer le parcours de santé de publics spécifiques

Intégrer les enjeux socio-sanitaires afférents aux QPV

FA 1

Etude d'opportunité pour un centre intercommunal de santé

FA 2

Mise en place du « Panorama Territorial de Santé »

FA 3

Favoriser l'accueil des étudiants en profession de santé

FA 4

Contribution à la création d'une CPTS

FA 5

Appui de la Mission Accompagnement Santé de la CPAM 77

FA 6

Journée de la Santé

FA 7

Accès à l'information pour des publics spécifiques (utilisation des services de santé)

FA 8

Laverie solidaire

FA 9

Promotion des actions de prévention pour les femmes ; contribution à la lutte contre les violences

FA 10

Promotion des actions à destination des séniors/aidants

FA 11

Contribution au développement des actions Santé dans le cadre du Dispositif « Cité Educative »

FA 12

CLSM (santé mentale)

FA 13

Promotion de l'Urbanisme Favorable à la Santé

FA 14

Alim'Activ – Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale

FA 15

Santé des jeunes dans les QPV

2<sup>ème</sup> PARTIE  
Avancements et  
nouveaux projets

# Fiches Actions du CLS de la CAMVS

## FA 1

Etude d'opportunité pour un centre intercommunal de santé

### Objectifs

*Prospective de l'évolution de l'offre de santé, les aides disponibles, retours d'expériences, établir des scénarios de projets*

- *Audit du territoire réalisé*
- *Deuxième étape à venir (dont consultation des professionnels de santé et des élus)*

## FA 2

- Mise en place du « Panorama Territorial de Santé »

### Objectifs

*Le Panorama Territorial est un outil de communication annuel qui représente un bilan des actions menées par la CA*

- *Le Panorama Territorial 2022 de la CAMVS comprend un volet « Santé »*

## FA 3

- Favoriser l'accueil des étudiants en profession de santé

### Objectifs

Mise en place bourse (contrat d'engagement et règlement)  
Rencontres Maison des Internes

- *Mise en place de la bourse pour étudiants e médecine depuis la rentrée 2021-2022*

2<sup>ème</sup> PARTIE  
Avancements et  
nouveaux projets

# Fiches Actions du CLS de la CAMVS

## FA 4

Contribution à la création d'une CPTS

### Objectifs

Réponse aux sollicitations des porteurs de projet : mise à disposition de salle, communication, appui

- *Mise à disposition de salle pour les réunions publiques de la CPTS*
- *Contribution à l'organisation d'une réunion de concertation avec les élus communautaire*

## FA 5

- Appui de la Mission Accompagnement Santé de la CPAM 77

### Objectifs

Organisation avec la CPAM de réunions d'information et de sensibilisation au dispositif  
**Suivi du nombre de partenaires et personnes à recourir au dispositif**

- *Réunion d'information Mi SAS en janvier 2022*

## FA 6

- Journée de la Santé

### Objectifs

Mise en place d'un GT, mobilisation de partenaires et d'habitants pour cet évènement annuel

- *2 éditions des rencontres de la santé ont lieu (juin 2021 et juillet 2022)*



2<sup>ème</sup> PARTIE  
Avancements et  
nouveaux projets

# Fiches Actions du CLS de la CAMVS

FA 7

Accès à l'information pour des  
publics spécifiques  
(utilisation des services de santé)

### Objectifs

*Action mise en « stand-by » lors du  
comité de pilotage de décembre 2021,  
en raison de la superposition de ses  
objectifs avec les autres actions*

FA 8

Laverie solidaire

### Objectifs

Mobiliser les acteurs locaux, étude  
architecturale et recherche de  
financement

- *Plusieurs rencontres avec les  
partenaires*
- *Recherche d'un porteur de  
l'action en cours*

FA 9

Promotion des actions de  
prévention pour les femmes ;  
contribution à la lutte contre les  
violences

2<sup>ème</sup> PARTIE  
Avancements et  
nouveaux projets

# Fiches Actions du CLS de la CAMVS

## Objectifs

Soutien des actions d'éducation à la santé des partenaires  
Mise en place de formations de sensibilisation au repérage des violences

- *Action « le théâtre pour lutter contre les violences faites aux femmes » en mars 2022*
- *Benchmark et échanges sur la sensibilisation au dépistage du cancer du sein*
- *Contribution à la mise en place des ASL SOLIPAM/CS le Mée-sur-Seine*

FA 9

Promotion des actions de prévention pour les femmes ;  
contribution à la lutte contre les violences

**PROPOSITIONS de PROJETS POUR 2023**

2<sup>ème</sup> PARTIE  
Avancements et  
nouveaux projets

# Fiches Actions du CLS de la CAMVS

## PROPOSITIONS de PROJETS POUR 2023

FA 10

Promotion des actions à destination  
des séniors/aidants

### Objectifs

Appui des actions de prévention et promotion de la santé des séniors mises en place par les partenaires

- *Actions de communication autour du forum des aidants, ...*
- *Recensement des résidences pour personnes âgées et partage d'un questionnaire d'état des lieux avec les directions (travail conjoint avec le PAT Rivage)*

2<sup>ème</sup> PARTIE  
Avancements et  
nouveaux projets

# Fiches Actions du CLS de la CAMVS

FA 10

Promotion des actions à destination  
des séniors/aidants

*Objectifs*

*Participation et contribution au  
groupe de travail santé de la cité  
éducative*

FA 11

Contribution au développement des  
actions Santé dans le cadre du  
Dispositif « Cité Educative »

*Objectifs*

*Action en stand-by en raison de  
l'absence d'un coordonnateur du  
CLSM*

FA 12

CLSM (santé mentale)

2<sup>ème</sup> PARTIE  
Avancements et  
nouveaux projets

# Fiches Actions du CLS de la CAMVS

## PROPOSITIONS de PROJETS POUR 2023

### Objectifs

Organiser une réunion de sensibilisation et de partage d'expérience sur l'Urbanisme Favorable à la Santé, l'attention des communes de la CAMVS

- *Travail en cours avec la Ville de Melun (réunion à mettre en place au 1<sup>er</sup> trimestre 2023)*

### FA 13

Promotion de l'Urbanisme Favorable à la Santé

### Objectifs

Formation de deux agents (CAMVS- UTEP GHSIF) à la coordination territoriale de la précarité alimentaire  
Mise en place d'un GT  
Identification des actions et acteurs du territoire  
Mise en place d'un plan d'action

- *Formation effective, Idem pour GT et plan d'action*
- *Déploiement en cours. Exemples : guide à destination des professionnels – le panier solidaire*

### FA 14

Alim'Activ – Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale

### Objectifs

Inclusion de nouveaux partenaires et de nouvelles actions en lien avec l'AAP Politique de la Ville

- *Plusieurs actions mises en place : communication autour de l'application et de la formation « Tu Me Play »*

### FA 15

Santé des jeunes dans les QPV

2<sup>ème</sup> PARTIE  
Avancements et  
nouveaux projets

## Fiches Actions du CLS de la CAMVS

### ACTIONS TRANSVERSALES DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ, EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DU CLS

#### *Projets identifiés*

Réunion d'information de la Maison  
Départementale des Solidarités à  
l'attention des communes et  
partenaires de la CAMVS

Mise en place des rencontres des  
habitants : les habitants au cœur de  
l'action dans leurs environnement de  
vie

*PROPOSITIONS de PROJETS POUR 2023*

## PROCHAINES ETAPES

- Validation lors du Comité de Pilotage de janvier 2022
- Mise en place des groupes de travail pour déployer les actions





Clôture de la réunion  
**Madame Pascale GOMES** ; Conseillère  
communautaire déléguée au Contrat Local de Santé

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Le 15 novembre 2022

